

Concerne : Attestation divorce – Partage du 2^e pilier

AVS n°

Madame, Monsieur,

Par la présente, je vous informe que nous avons décidé de procéder à un divorce à l'amiable avec mon conjoint.

Aussi, dans le cadre de notre requête de divorce, je vous saurais gré de bien vouloir me faire parvenir par courrier l'attestation topique dans ce genre de cas, contenant notamment les informations suivantes :

- L'avoir LPP au moment du mariage, soit le
- L'avoir LPP au moment du dépôt du divorce, lequel devrait intervenir le

En vous en remerciant par avance, je prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments
